

QUESTIONS D'ARGENT

SUR LES MARCHÉS

Haro sur le virus japonais

Si, au cours des derniers mois, on a beaucoup parlé de grippe asiatique sur les marchés financiers, c'est unanimement le « virus » du Japon, pays officiellement considéré en récession depuis vendredi, qu'on pointe du doigt maintenant.



Louis Tanguay

Il est de moins en moins évident que l'économie nipponne réussira à sortir de ses problèmes et si elle conserve le titre de leader de la région du Pacifique, elle sera un leader amoindri, affirme M. Charles Moreau, vice-président de Lévesque Beaubien Geoffrion à Québec.

Le virus frappe à deux niveaux estime Mme France Boulet, représentante de RBC Dominion valeurs mobilières. En effet, le produit intérieur brut (PIB) japonais a chuté de 1,3% au premier trimestre alors que les experts s'attendaient à 0,3% de baisse.

Ensuite, pendant toute la semaine dernière, l'attention a été focalisée sur la faiblesse du yen face au dollar américain.

On semble craindre de plus en plus que cette faiblesse entraîne les Chinois à dévaluer leur monnaie ce qui précipiterait une nouvelle ronde de dévaluation des monnaies asiatiques. M. Jean Laroche, conseiller chez Nesbitt Burns, parle lui aussi de pressions sur le yuan de Chine et sur le peg de Hong Kong parce que ces pays veulent demeurer compétitifs sur leurs marchés d'exportation.

La bonne performance du marché des obligations envoie, par ailleurs, selon lui, aux dirigeants de la réserve fédérale américaine le message qu'ils doivent favoriser une baisse des taux d'intérêt.

Mme Boulet abonde dans le même sens, ajoutant qu'une telle mesure soutiendrait les monnaies asiatiques et permettrait d'affermir le dollar canadien sans la hausse des taux d'intérêt canadiens qui étoufferait l'économie. Elle rappelle aussi que la faiblesse actuelle du huard a un côté réjouissant pour les sociétés canadiennes qui exportent vers les États-Unis.

M. Moreau croit peu raisonnable d'espérer une baisse des taux américains. Les analystes américains, dit-il, commencent à enlever leurs lunettes roses et à mieux cerner la réalité. En février, l'expectative de croissance des profits des sociétés américaines était évaluée à 12,54%, comparative à 2,74% actuellement.

Aux difficultés économiques des pays d'Asie, Mme Boulet ajoute que le besoin pressant de devises pousse des pays comme l'Indonésie à augmenter leur production de pétrole, ce qui empêche les analystes de croire que l'ensemble des pays producteurs sera capable de se discipliner et faire fermer

Voir MARCHÉS en B2 ▶

Amnistie réclamée

Les libéraux du Québec appuient les employés à pourboire

■ MONTRÉAL (PC) — Le Parti libéral du Québec réclame l'amnistie pour les employés à pourboire qui n'ont pas payé tous leurs impôts depuis trois ans ainsi que la tenue d'une commission parlementaire pour trouver des façons rationnelles d'amener les quelque 90 000 travailleurs de la restauration à payer leurs impôts comme les autres Québécois.

C'est ce qu'ont fait savoir les députés libéraux Russel Williams et Jean-Claude Gobé, hier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue dans un bistrot de Montréal. Plusieurs travailleurs à pourboire opposés à la mesure les contraignant à payer des impôts via des déductions à la source étaient également sur place.

Selon MM. Gobé et Williams, la décision du fisc d'exiger des contributions fiscales aux travailleurs à pourboire pour les trois dernières années est injuste, voire même dans certains cas, inhumaine.

Peu habitués à payer leurs impôts, plusieurs travailleurs à pourboire affirment avoir vu leur revenu être réduit de près de 25% depuis l'adoption de la loi 161. Certains se disent accu-

lés à la faillite, tandis que d'autres estiment que le gouvernement les appauvrit en les forçant à payer leurs impôts sur une moyenne de pourboires équivalant à 8% des ventes effectuées.

« Je vais vendre ma maison et mon auto, et je vais déménager dans une autre province pour faire vivre ma famille », a lancé Marie-Lou Hellerd, qui se voit réclamer plusieurs milliers de dollars de cotisations à la suite d'une erreur du fisc.

Un serveur de Québec a pour sa part affirmé avoir dû déclarer faillite parce que l'impôt sur le revenu réduisait trop son revenu mensuel disponible.

Les députés Williams et Gobé déposeront à l'Assemblée nationale une pétition comptant 33 000 noms récla-



Jean-Claude Gobé

mant la tenue d'une commission parlementaire sur le sujet. D'ici aux prochaines élections, ils entendent aussi harceler le gouvernement sur cette question.

5000 grévistes

■ MONTRÉAL (PC) — Plus de 5000 salariés de la compagnie Abitibi-Consolidated doivent déclencher ce matin une grève, a fait savoir hier la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), parlant d'un arrêt de travail « d'une importance majeure pour l'avenir du mouvement syndical dans l'industrie des pâtes et papiers ».

La grève impliquera en majorité des travailleurs du Québec, membres de la FTQ, dans les régions de Mauricie (Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère), de Québec (Beauport) et de Gaspésie (Chandler), a précisé le syndicat dans un communiqué émis depuis Montréal.

Au total, 11 usines seront touchées au Québec, mais aussi en Ontario et à Terre-Neuve.

Lors d'un vote à cet égard, les travailleurs s'étaient prononcés dans une proportion de 94% en faveur d'un arrêt de travail.

Les principales demandes syndicales sont la retraite à 55 ans, sans pénalité, ainsi que des hausses de salaire de 6% par année pour un contrat d'une durée de trois ans.

Le précédent contrat de travail est échu depuis le 30 avril.

L'AUTOMOBILE

CHRYSLER INTREPID ES

Un véhicule totalement transformé

■ QUÉBEC — Cinq ans après le vif succès remporté par la première génération de voitures LH, voici que Chrysler nous présente la seconde génération. Développée au coût de 2 milliards \$US, cette nouvelle génération a été entièrement conçue par ordinateur et a droit à de nouveaux moteurs en aluminium.

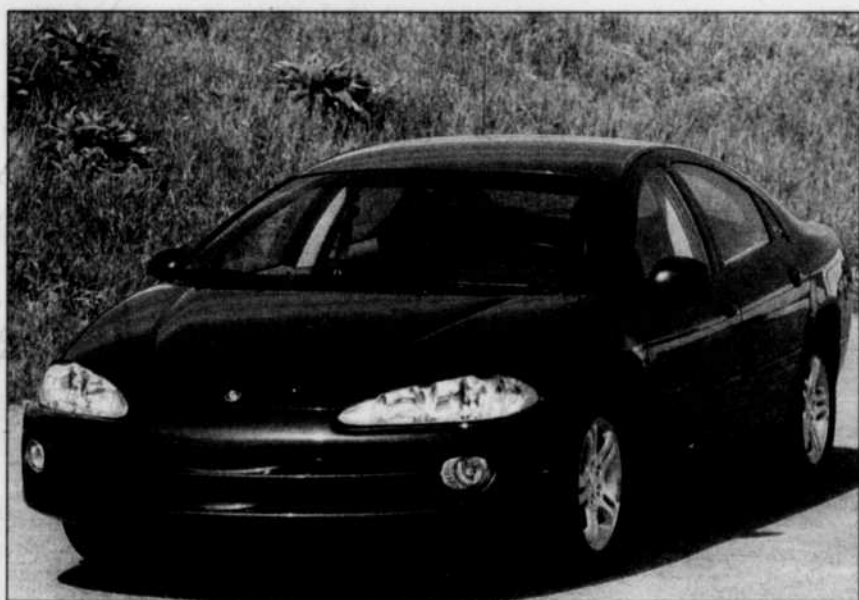


Raynald Côté
Collaboration spéciale
CAA-QUÉBEC

obtenir une bonne position de conduite, le conducteur doit reculer passablement son siège à cause du puits d'aile qui crée une protubérance importante dans l'habitacle.

À l'arrière, la banquette peut accueillir trois adultes mais si on veut les transporter confortablement il faut

Cette voiture pleine dimension propose un habitacle spacieux et facile d'accès. À l'avant, les sièges procurent un excellent confort permettant d'accumuler les kilomètres sans fatigue excessive. Le conducteur peut compter sur un support lombaire ajustable. Pour



Chrysler a injecté 2 milliards \$US dans le développement de la nouvelle Intrepid.

peu d'efforts à faire de ce côté. Par ailleurs, l'instrumentation se distingue par des cadrans à fond blanc avec chiffres noirs et aiguilles rouges tandis que la nuit le fond devient vert/bleu. Ce type d'instrumentation ne plaira pas à tous mais il est efficace et ne pose pas de problème.

Le coffre est très grand et le dossier 60/40 de la banquette arrière permet d'en augmenter la capacité. Par contre, il est mal servi par un seuil élevé et une ouverture étroite.

Chrysler améliore constamment la qualité de finition mais il y a encore un

ceux de la route qui pénètrent un peu trop facilement. D'autre part, le climatiseur est bon, sans plus, et à la fatigante manie de nous faire entendre et sentir l'engagement et le désengagement du compresseur.

SÉCURITÉ

La sécurité quant à elle peut compter sur deux coussins gonflables, des freins ABS et des appuie-tête verrouillables. Par contre, elle serait meilleure si les phares étaient plus puissants, si le levier des essuie-glace possédait une position MIST et n'obligeait pas la main du conducteur à quitter le volant pour les actionner, et si la visibilité était meilleure.

En effet, les formes de la carrosserie, élégance oblige, font que le pilier arrière crée un immense angle mort tandis que la hauteur de la tablette arrière et du couvercle du coffre décourage toute tentative de stationnement en marche arrière. De plus, le miroir intérieur nuit à la visibilité des personnes de grande taille lorsque vient le temps de regarder en oblique vers la droite. Enfin notons qu'il est possible, une fois le moteur démarré, de sortir la transmission de la position «Park» sans peser sur la pédale de frein, pas très sécuritaire.

INSONORISATION

Sur le plan de l'insonorisation, les bruits du moteur et ceux du vent sont très bien maîtrisés contrairement à

AUTRES TEXTES

□ Essai routier Page B 4
□ Conseils du CAA Page B 5

C'est le temps des vacances chez
Roberge Nissan

4,8%
LOCATION À PARTIR DE

Maxima GXE 98 398 \$ /mois 30 mois Transport préparation inclus

Sentra XE 98 198 \$ /mois 36 mois Transport préparation inclus

Altima GXE 98 278 \$ /mois 36 mois Transport préparation inclus

Pathfinder «CHILKOOT TRAIL» 398 \$ /mois 36 mois Transport préparation inclus

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS. LES VÉHICULES ANNONCÉS SONT ÉQUIPÉS D'UN CLIMATISEUR.

Vous pourriez gagner 10 000 \$
1 chance/env. 400
À qui la chance?
Offert exclusivement chez Roberge Nissan. Informez-vous!

ROBERGE NISSAN
GARANTIE 5 ANS 100 000 KM
6964, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien
1-800-787-1475 822-1475

PARLONS FRIC

Préparer son indépendance financière

M. Ouellet, de Rivière-du-Loup, écrit: «J'ai 34 ans et je contribue dans le fonds de pension de mon employeur. Je n'ai pas d'objectif particulier de retraite mais, bon an mal an, je verse environ 1000\$ par année dans mon REÉR. Mon budget ne me permet pas d'en faire plus. À ce jour, j'ai investi mes cotisations en dépôt à terme. Compte tenu des taux offerts sur ce genre de placement, je veux dorénavant investir mes REÉR en fonds communs de placement. Mes questions: Quel genre de fonds me recommandez-vous d'acheter? Compte tenu des sommes modestes que j'anticipe y investir, quel serait le meilleur moyen de les acquérir? Devrais-je les acheter dans une institution ou auprès d'un courtier?»

DES PRINCIPES À RETENIR

M. Ouellet se préoccupe, à juste titre, du rendement qu'il obtient sur ses REÉR. Notre expérience pratique nous apprend que plusieurs consacrent beaucoup d'efforts financiers à accumuler leurs cotisations, mais décident très rapidement, parfois en quelques minutes, du type de placement à effectuer. Une mauvaise planification vous privera de sommes importantes lors de la retraite.

Comme notre lecteur prépare une retraite lointaine, il devrait choisir ses placements en conséquence. Lorsque l'on élabore une stratégie de placement pour ce genre de situation, on examine, entre autres, les critères suivants: l'horizon de placement, la nécessité de protéger le pouvoir d'achat à long terme et la tolérance au risque de l'investisseur.

La logique du placement est relativement aisée à comprendre. Pour simplifier les choses, disons qu'il existe trois types de placements: les placements à court terme, les placements à moyen terme et les placements à long terme. De façon générale, les placements à court terme rapportent moins que les placements à moyen terme, qui à leur tour, rapportent moins que les placements à long terme. Finalement, la relation risque-rendement nous apprend que les actions procurent un rendement plus élevé que les obligations sur de longues périodes.

Ainsi, pour obtenir un meilleur rendement, il faut appairer le type de placement avec son horizon de placement. Notre lecteur, à 34 ans, en pensant à une retraite lointaine, a donc avantage à choisir des placements à long terme, de préférence en actions, si sa tolérance au risque le lui permet. Ce faisant, il obtiendra un meilleur rendement et bénéficiera nécessairement d'un capital de retraite plus élevé le moment venu.



Jean Courchesne
Collaboration spéciale
avec la coopération
de Pierre Juneau

TYPE DE FONDS

Idéalement, notre lecteur devrait choisir un fonds d'actions de croissance. Cependant, de façon plus conservatrice, nous lui recommandons pour l'instant d'orienter son choix vers un fonds de type équilibré. Rappelons que ce type de fonds contient à la fois les trois principales classes d'actifs, à savoir: la liquidité, les titres à revenus fixes (obligations) et les actions (canadiennes et étrangères). Dans ce type de fonds, les gestionnaires ajustent la composition du portefeuille en fonction de la conjoncture économique.

Les fonds équilibrés ressemblent à une caisse de retraite et constituent un placement de choix pour un REÉR. Dans le monde des fonds communs de

placement, on les considère généralement comme un placement à risque moyen. Il s'agit d'un bon point de départ pour quelqu'un qui n'a jamais investi dans un fonds mutuel comme c'est le cas de notre lecteur.

ACHATS PÉRIODIQUES

Notre lecteur aurait intérêt à investir sa cotisation REÉR sur une base mensuelle pour les raisons suivantes: 1 — Budgétisation simplifiée, car il est plus facile de planifier une cotisation mensuelle échelonnée sur toute l'année qu'une cotisation de dernières minutes, en février;

2 — Mécanisme d'achat qui permet, à long terme, de réduire le coût moyen de vos parts de fonds mutuels étant donné que vous les achetez à différents prix dans le temps.

Lorsque vous adhérez à un programme d'achats périodiques pour vos cotisations REÉR, vous pouvez demander à Revenu Canada et à Revenu Québec de produire une lettre autorisant votre employeur à retenir moins d'impôt sur votre paie.

En bénéficiant d'un retour fiscal immédiat, vous pourrez soit diminuer le coût net mensuel de votre cotisation ou tout simplement l'augmenter (jusqu'à concurrence de la réduction d'impôt additionnelle obtenue) sans en affecter votre budget. Pour ce faire, votre conseiller financier doit remplir

les formulaires RC111 (Revenu Canada) et TP1016 (Revenu Québec) et les expédier aux autorités fiscales concernées.

OÙ ACHETER?

L'investissement dans un fonds commun de placement constitue une décision d'achat et comme pour n'importe quel autre achat assurez-vous d'obtenir un produit de qualité. L'expérience de votre conseiller jumelée aux outils informatiques disponibles faciliteront ce choix. Mais par-dessus tout, choisissez un conseiller financier qui peut vous aider à fixer et à atteindre des objectifs financiers réalistes à l'égard de votre situation financière. Bref, travaillez avec ceux qui vous aideront à acquérir votre indépendance financière future.

Bonne semaine à tous!

POUR NOUS REJOINDRE

NDLR — Cette chronique est ouverte aux questions des lecteurs. Deux comptables, Jean Courchesne, c.g.a. et Pierre Juneau c.a., représentants en épargne collective au Groupe financier Concorde, répondent à celles qui sont adressées à: Parlons Fric Journal LE SOLEIL 925, Chemin St-Louis Québec G1K 7J6 Fax: 686-3429

EN BREF

LÉVIS

L'heure des bilans

C'était l'heure des bilans, il y a quelques jours, dans la gestion du programme «Soutien au travail autonome» parrainé par le Service aux entreprises de la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière. Ainsi, depuis quatre ans, ce programme a permis le démarrage de 290 petites entreprises dont 227 ont survécu à ce jour. Ces 227 entreprises ont suscité des investissements de 13,6 millions \$, créé 432 emplois et bénéficié de subventions de 4,9 millions \$. Ces fonds provenaient de Développement des Ressources humaines du Canada. Depuis avril, c'est Emploi Québec qui administre ce programme. Les centres locaux de développement des Chutes-de-la-Chaudière, de Desjardins, Bellechasse, de Lotbinière et la Société d'expansion Nouvelle-Beauce ont également

contribué au lancement de ces entrepreneurs. P.P.

TOKYO

Baisse du yen

La monnaie japonaise a dégringolé sous le seuil des 145 yens pour un dollar ce matin sur le marché des changes de Tokyo jusqu'à atteindre un plancher de 145,02 yens. Le yen s'est ensuite légèrement ressaisi pour remonter autour de 144,8890 «La pression à la vente pour le yen demeure très forte», a indiqué un opérateur de la Fuji Bank. La chute de la monnaie japonaise a été favorisée la semaine dernière par les propos du secrétaire au Trésor américain Robert Rubin pour qui soutenir le yen par une intervention coordonnée des banques centrales serait vain si le Japon ne s'est pas au préalable engagé sur la voie de la reprise économique. (AFP)

Nouveaux fonds



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

La nouvelle corporation de gestion et de recherche @rgentum a lancé ce printemps une nouvelle famille de sept fonds communs de placement. De passage à Québec cette semaine, le président de la société, M. Frederick Pye (à droite) et le directeur de la gestion de portefeuille, M. André R. Chabot, ont expliqué que leur approche combine des méthodes fondamentales et des techniques quantitatives appuyées sur des ressources technologiques très modernes.

MARCHÉS
Surveiller de près les réactions des marchés

Suite de la B1

les robinets pour compenser la diminution de la demande énergétique, justement en Asie, et forcer un raffermissement du prix du baril de brut.

Du côté positif de la faiblesse du prix du pétrole, elle souligne que la situation permet d'envisager de meilleurs profits pour les transporteurs aériens américains. Le coût des carburants est une composante majeure de leurs frais d'exploitation.

FUSIONS

Du côté canadien, M. Laroche note l'accroissement des consolidations dans le domaine des pétroles et gaz illustrée par la proposition de Renaissance d'acquiescer Pinnacle pour une valeur en actions initialement estimée à 684 millions \$. Pendant toute l'année 1997, la valeur des fusions et acquisitions dans ce secteur a atteint 16,3 milliards \$. Après les trois premiers mois de 1998, on était déjà rendu à 5,8 milliards \$.

Cela n'a pas empêché le sous-indice torontois des pétroles et gaz de terminer la semaine en recul de 5 % par rapport au vendredi précédent.

D'ailleurs, dit M^{me} Boulet, tous les sous-indices étaient en baisse sur une base hebdomadaire. M.

Moreau note que le secteur du commerce de détail a le moins souffert, demeurant presque stable.

Par contre, le groupe des aurifères a encore subi la plus forte baisse hebdomadaire: -6%.

M. Laroche et Mme Boulet attribuent le revirement de la situation qui semblait s'améliorer, lundi dernier, à l'intention exprimée par les dirigeants de la future banque centrale européenne de ne conserver que 10 à 15 % de ses réserves en or-métal. Les observateurs s'attendaient à une fourchette de 15 à 20%.

LES BANQUES

M. Moreau note de plus une tendance des investisseurs institutionnels à négocier de plus fort blocs d'actions et il suggère de garder le secteur des banques dans sa ligne de tir, surtout si la correction dure, étant donné que l'évaluation des titres lui semble raisonnable.

M. Laroche suggère, lui, de surveiller de près les réactions des marchés, demain, quand seront dévoilées un nombre important de statistiques sur l'évolution de l'économie américaine, dont les mises en chantier, et le taux d'utilisation de la capacité industrielle.

Dans le contexte actuel, Mme Boulet recommande la prudence, ce qui peut vouloir dire de vérifier si la répartition entre les actions et les obligations, choisie au moment de créer un portefeuille, est encore respectée après la forte croissance de la valeur de certaines actions.

Plus forte à négocier des blocs d'actions importants

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

RELOCALISATION ET CONSTRUCTION DE DOUZE (12) CENTRES D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE PRIVÉS-CONVENTIONNÉS (C.H.S.L.D.)

PROJET 01-998-06

La CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, ayant son siège social au 1005, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, à Québec G1S 4N4, demande des soumissions pour les travaux suivants:

C.H.S.L.D. Gatineau 2	Montant de la caution	Chèque visé ou autres
Lot : G2-03-6605 - Plomberie - Chauffage	90 000 \$	45 000 \$
Lot : G2-03-6620 - Protection incendie	10 000 \$	5 000 \$
Lot : G2-03-6630 - Ventilation - Climatisation	50 000 \$	25 000 \$
Lot : G2-03-6670 - Électricité	60 000 \$	30 000 \$

Les documents contractuels pourront être obtenus contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire, à l'adresse suivante:

VERREAULT - MARTON
699, boul. Industriel
Saint-Eustache (Québec) J7R 6C3
Téléphone : (514) 623-3979

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant fixé pour chacune des spécialités, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant fixé pour chacune des spécialités, fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est au montant fixé pour chacune des spécialités.

Les soumissions seront reçues à l'une ou l'autre des adresses suivantes:

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC
3700, rue Berri, 6^e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

OU

ROULOTTE DE CHANTIER VERREAULT-MARTON
565, boul. de l'Hôpital
Gatineau (Québec)

jusqu'au 7 juillet 1998, 15 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Corporation d'hébergement du Québec, ici propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ); en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Tous les soumissionnaires, entrepreneurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le directeur général de la construction,
Herman Bigras

Québec

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

RELOCALISATION ET CONSTRUCTION DE DOUZE (12) CENTRES D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE PRIVÉS-CONVENTIONNÉS (C.H.S.L.D.)

PROJET 01-998-12

La CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, ayant son siège social au 1005, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, à Québec G1S 4N4, demande des soumissions pour les travaux suivants:

C.H.S.L.D. Berthierville	Montant de la caution	Chèque visé ou autres
Lot : BE-01-1110 - Plieux	25 000 \$	12 500 \$

Les documents contractuels pourront être obtenus contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire, à l'adresse suivante:

VERREAULT - MARTON
699, boul. Industriel
Saint-Eustache (Québec) J7R 6C3
Téléphone : (450) 623-3979

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant fixé pour chacune des spécialités, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant fixé pour chacune des spécialités, fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est au montant fixé pour chacune des spécialités.

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante:

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC
3700, rue Berri, 6^e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

jusqu'au 30 juin 1998, 15 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Corporation d'hébergement du Québec, ici propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ); en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Tous les soumissionnaires, entrepreneurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le directeur général de la construction,
Herman Bigras

Québec

ÉCONOMIE SOCIALE

Les Matapédiens sont sur la bonne voie

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ AMQUI — Nancy Neamtan, présidente du «chantier de l'économie sociale» découlant du Sommet de 1996 sur l'économie et l'emploi, estime que les organismes de la vallée de la Matapédia sont organisés de la bonne façon pour stimuler le développement de la région.

M^{me} Neamtan a passé une journée dans la Vallée jeudi et les rencontres à l'ordre du jour l'ont convaincue que les Matapédiens sont sur la bonne voie.

«Je suis encouragée par le modèle adopté dans la Vallée. Il y a du monde qui se parle, une condition de base pour se développer. Sous un même toit, on retrouve les organismes financés par les gouvernements provincial et fédéral, qui travaillent ensemble pendant que les ministres Guy Chevrette et Pierre Pettigrew érigent un mur de Berlin entre eux», explique M^{me} Neamtan.

«Jusqu'à un certain point, les gens de la Matapédia sont délinquants puisqu'ils s'entendent; les ministres ne le peuvent pas. Je suis prête à défendre cette délinquance n'importe quand», poursuit-elle.

De façon plus générale, Nancy Neamtan s'inquiète de l'exclusion croissante d'individus de l'activité économique, comme l'indiquait, dit-elle, LE SOLEIL, jeudi, à propos des jeunes, écartés du marché du travail.

«Il y a plus de monde dans la marge que dans le milieu du chemin. On ne peut plus, comme société, évoluer comme ça. Il faut repenser l'économie, le rôle de l'État, un problème de

fond.» C'est là qu'entre en jeu le concept qu'elle défend, l'économie sociale.

«Il faut concevoir le rôle des organismes et des entreprises en fonction de

leur rendement à la collectivité, et non de leur rendement aux actionnaires. Il faut que les activités soient économiquement viables et socialement rentables», insiste-t-elle. Les coopératives et les organismes sans but lucratif sont les piliers de son modèle.

«Le Cirque du soleil représente un bel exemple d'économie sociale, parce qu'il n'existerait pas comme il est sans l'appui de la Caisse d'économie des travailleurs».

Les gens doivent garder le contrôle des services aux personnes, quels

qu'ils soient, au lieu de les confier au marché ou à des entreprises multinationales, comme l'Alberta l'a fait en garderie.

Nancy Neamtan dénonce la faible rémunération généralisée des employés d'organismes sans but lucratif, pendant que des entreprises, très dépendantes des contrats donnés par l'État, vivent grassement.

«Quelle différence y a-t-il entre donner des services dans une maison d'accueil pour femmes violentées et asphalter une route? Dans les deux

cas, qui achète ces services-là? C'est l'État. Dans l'asphaltage, il y a des entreprises qui vivent à 90% de contrats gouvernementaux, mais on reconnaît ce travail-là. Ces firmes paient des employés syndiqués et dégagent une marge de profits. L'employé d'organisme communautaire reste sous-payé», s'insurge-t-elle.

Il n'est conséquemment pas surprenant, dit-elle, que le ras-le-bol des gens à faible revenu s'exprime comme les pêcheurs le font dans les régions maritimes depuis quelques semaines.

GM: ça piétine

■ FLINT, Michigan (AP) — Les négociations visant à mettre fin à la double grève qui affecte environ 60 000 employés des usines General Motors, aux États-Unis et au Canada, ont été suspendues hier après-midi sans qu'aucun progrès n'ait été constaté. Les négociations devaient reprendre ce matin.

Les dirigeants de GM ont rencontré séparément les représentants des deux sections locales du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile au Flint Metal Centre et à l'usine Delphi Flint East.

La poursuite du conflit signifie que les deux usines d'assemblage GM situées à Oshawa, en Ontario, resteront fermées et que la production sera réduite à l'usine de pièces de St. Catharines.

La deuxième usine d'Oshawa avait épuisé vendredi soir son stock de supports à moteurs, ce qui entrainera la mise à pied de 2550 autres employés aujourd'hui. Environ 650 travailleurs de l'usine de pièces GM à St. Catharines pourraient également se retrouver bientôt sans emploi.

Le porte-parole de GM Canada, Stew Low, a déclaré vendredi que les usines de camions d'Oshawa et de voitures sport de Sainte-Thérèse resteraient ouvertes aujourd'hui.

GM, le plus important fabricant automobile au pays, a interrompu sa production à sa première usine d'Oshawa lundi dernier et mis à pied environ 1800 employés.

La grève déclenchée par 9200 employés des usines de pièces, ainsi que la mise à pied subséquente d'environ 50 000 travailleurs dans d'autres usines nord-américaines ont coûté plusieurs millions de dollars à GM, selon les analystes.

GM a perdu environ 40 millions \$US par jour la semaine dernière, et ses pertes augmenteront quotidiennement à 60 millions \$, affirme Stephen Girsky, de Morgan Stanley Dean Witter.

La pénurie de pièces attribuable à la grève a entraîné la fermeture complète ou partielle de 13 des 28 principales usines d'assemblage GM en Amérique du Nord.

La grève paralyse 45% de la production quotidienne de GM, et plus de la moitié de cette perte affecte le secteur extrêmement rentable des camionnettes et des véhicules sportifs-utilitaires, explique Michael Robinet, analyste pour CSM Forecasting de Farmington Hills. «(...) GM ne pourra pas tenir le coup encore bien longtemps après cette semaine», prédit-il.

Le syndicat des travailleurs de l'automobile décrit la grève comme un combat pour éviter que les emplois des États-Unis ne soient exportés au Mexique, en Thaïlande et en Amérique du Sud. Ses dirigeants accusent GM de rompre son «contrat social» d'offrir des emplois sûrs et bien rémunérés aux Américains.

ENSEIGNER

PREND PLUS DE TEMPS QU'ON PENSE

7h49

Les parents d'Alexandre se sont encore disputés.



«Moi, je suis là pour le consoler.»

Martine, enseignante

12h10

Il fallait aider Stéphanie à terminer son exercice de français.



«Tant pis pour mon heure de dîner.»

Mona, enseignante

19h41

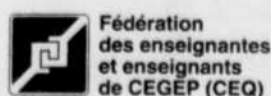
J'ai encore 64 copies à corriger.



«Marie-Josée ira au cinéma sans moi.»

Luc, enseignant

C'est une profession exigeante qui s'exerce dans des conditions difficiles, parfois dangereuses. Et qui mérite d'être rémunérée à sa juste valeur.



Nos profs, on leur doit tant.

L'AUTOMOBILE

ESSAI ROUTIER

Une voiture conçue pour la grande route

RAYNALD CÔTÉ

Collaboration spéciale/CAA-Québec

■ QUÉBEC — Le nouveau V6 de 3,2 litres est très bien adapté à l'Intrepid. En effet, les accélérations et les reprises sont vives et bien senties. De plus, le moteur s'exécute avec beaucoup de douceur et de souplesse. Construit en aluminium, il a été entièrement conçu à partir d'un ordinateur. Bien qu'il soit plus petit que le 3,5 litres qu'il remplace, il développe plus de puissance et consomme moins d'essence.



L'Intrepid offre un intérieur accueillant.

LE SOLEIL GILLES LAFOND

La transmission automatique possède des rapports bien étagés et fonctionne avec douceur en montant les vitesses. Cependant lorsqu'elle rétrograde on sent beaucoup le passage de 4 à 3 et de 2 à 1. La grille de sélection au plancher manque de précision en ce sens que le levier est légèrement décalé par rapport à la vitesse sélectionnée. Par ailleurs, le système AutoStick permet de changer les vitesses « manuellement » en déplaçant le levier vers la droite ou la gauche.

COMPORTEMENT ROUTIER

Chapeau aux ingénieurs de Chrysler pour avoir concocté une suspension qui offre une excellente portée, il faut dire que le long empattement ne nuit pas non plus, et une très bonne tenue de route. Ce comportement nous invite à rouler seulement pour le plaisir de le faire et ce sur n'importe quel type de route. En fait, l'Intrepid s'avère stable et prévisible et sa suspension dégage une bonne impression de solidité.

Et cette impression de solidité serait encore meilleure si la servodirection transmettait plus de sensations de la route. D'autre part, elle est stable, rapide, précise et bien calibrée. Domage que le manque de puissance et surtout d'endurance des freins vienne ternir le bilan positif du comportement routier. De plus, les disques avant ne possèdent pas de plateau de frein pour les protéger contre les projections d'eau et de saleté.

CONCLUSION

L'Intrepid constitue sans aucun doute une voiture intéressante à plusieurs égards. Ainsi l'habitacle s'avère spacieux et accueillant tandis que le comportement routier saura satisfaire bon nombre d'automobilistes avec son très beau mélange de portée et de te-

FICHE TECHNIQUE	
CHRYSLER INTREPID 1998	
<ul style="list-style-type: none"> □ Moteur: V6, 2,7 litres, 24 soupapes; V6, 3,2 litres, 24 soupapes □ Puissance: 200 ch. à 5 800 tr/mn; 225 ch. à 6 300 tr/mn □ Couple: 190 lb-pi à 4 850 tr/mn; 225 lb-pi à 3 800 tr/mn □ Transmission: automatique 4 vitesses □ Suspension: indépendante/indépendante □ Freins: disques/disques □ Longueur: 517,4 cm □ Largeur: 189,7 cm □ Hauteur: 142 cm □ Empattement: 287 cm □ Poids: 1 540 à 1 587 kg □ Pneus: P205/70R15; P225/60R16 □ Capacité de remorquage: 680 kg; 900 kg □ Coussins gonflables: standards □ Consommation de carburant avec le 3,2 litres <ul style="list-style-type: none"> - Selon Transports Canada: ville: 12,6 L/100 km (22 mi/gal); route: 7,6 L/100 km (37 mi/gal) - Pendant l'essai: 10 L/100 km (28 mi/gal) □ Capacité du réservoir: 65 litres □ Accélération <ul style="list-style-type: none"> 0-100 km/h: 9,6 secondes 60-100 km/h: 6,1 secondes □ Concurrents <ul style="list-style-type: none"> Buick Regal et LeSabre, Ford Taurus, Honda Accord, Mercury Sable, Oldsmobile Intrigue et Eighty Eight, Nissan Maxima, Pontiac Grand Prix et Bonneville, Toyota Camry 	<ul style="list-style-type: none"> □ Coût de l'entretien (le montant peut varier d'un concessionnaire à l'autre) <ul style="list-style-type: none"> Fréquence: 3 mois/5 000 km Total jusqu'à 100 000 km: 1 184 \$ □ Garanties <ul style="list-style-type: none"> - Véhicule complet: 3 ans/60 000 km - Principales composantes: 3 ans/60 000 km - Rouille de surface: 3 ans/60 000 km - Perforation: 5 ans/160 000 km - Antipollution: 3 ans/60 000 km sur tout, 8 ans/130 000 km sur le convertisseur catalytique, le module de commande électronique. □ Prix de pièces d'origine <ul style="list-style-type: none"> - Pare-chocs arrière: 501 \$ - Disque de freins avant: 42 \$ - Plaquettes de freins: 140 \$ - Silencieux: 370 \$ - Aile avant: 200 \$ □ Coût moyen de la prime d'assurance, à Québec, avec valeur à neuf pour une femme ou un homme de 30 à 40 ans ayant un excellent dossier: 607 \$ à 904 \$ □ Prix des différentes versions <ul style="list-style-type: none"> - De base: 24 495 \$ - ES: 29 115 \$ □ Principales options: <ul style="list-style-type: none"> Groupes d'options: 870 \$ à 1 095 \$ Freins ABS (de base): 745 \$ Intérieur en cuir (ES): 1 280 \$ Système de son: 150 \$ à 1 020 \$ □ Prix du véhicule essayé: 30 240 \$ □ Frais de transport/préparation: 810 \$ □ Nombre de concessionnaires: <ul style="list-style-type: none"> Québec: 159 Canada: 597

nue de route. On peut toutefois reprocher à Chrysler d'avoir fait passer les considérations esthétiques avant l'aspect pratique et sécuritaire de la visibilité latérale et arrière.

POUR

Habitabilité
Sièges confortables
Comportement routier
Grand coffre

Moteur bien adapté
Direction précise

CONTRE

Bruits de route
Pas de position MIST
Freins peu durants
Visibilité de 3/4 avant et arrière
Seuil du coffre élevé
Lever de transmission non verrouillable.



Pour chacun des 284 107 sourires et chacun des 42 536 poignées de main

Félicitations à Paquet Nissan pour tout ce qui a été accompli en 1997.

Kiyo Otsuda, President, Nissan Canada, Inc.

NOUVEAU - NOUVEAU CARTE PRIVILÈGE

PAQUET NISSAN
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

Une voiture intéressante à plusieurs égards

EN BREF

SÉOUL Grève illimitée

Le constructeur automobile sud-coréen Kia Motors a décidé de fermer aujourd'hui ses usines en réponse à la grève illimitée déclenchée le 1^{er} juin par quelque 14 000 ouvriers ayant protesté contre les salaires impayés, ont indiqué hier des responsables de la compagnie. (AFP)

Grande liquidation

30 GRAND CHEROKEE 1998



RABAIS jusqu'à 6000\$
livraison immédiate

MAISONNEUVE AUTOMOBILES
CHRYSLER Plymouth Jeep
138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

Rachat de 112 millions \$US

■ BONN (AFP) — Le rachat du constructeur automobile italien Lamborghini par le constructeur allemand Audi coûtera à ce dernier quelque 200 millions de deutsche marks (112 millions \$), affirmait samedi le quotidien populaire Bild. Aucune des deux parties n'a jusqu'à présent donné d'information sur le montant du rachat.

Audi, filiale à 98,99% de l'Allemand Volkswagen, déjà repreneur de Rolls-Royce, a annoncé vendredi qu'il négocierait le rachat de la totalité du capital de Lamborghini Spa. Une lettre d'intention a été signée entre la firme aux quatre anneaux, spécialisée dans les voitures haut de gamme, et les propriétaires du fabricant italien de voitures de sport, dont Tommy Suharto, le plus jeune fils de l'ex-président indonésien, détient 60% des actions et un groupe malaisien, les 40% restant.

Pour jeunes conducteurs



Le président de Microcar, M. Dominique Matton, a présenté hier cette petite voiture dont la production vient de débiter en France. Un permis de conduire ne sera pas nécessaire pour ce véhicule de 350 kilogrammes dont la vitesse maximale sera de 43,5 kilomètres à l'heure.

Profitez de l'été



930 Cabriolet
599\$/mois*
Bail de location de 36 mois. Basé sur 60 000 km. 6200\$ versement initial ou échange équivalent PDSF 52 320* (transport et préparation à la route inclus)

L'arme secrète est sous le capot

95
499\$/mois*
Bail de location de 24 mois. Basé sur 40 000 km. 5432\$ versement initial ou échange équivalent PDSF 40 620* (transport et préparation à la route inclus)

Elle vaut le cou



SATURN Québec
765, rue du Marais Québec
voisin de Réno Dépôt
681-5777

SATURN Ste-Foy
3330, rue Watt Parc Colbert, Sainte-Foy
face au Club Price
653-1312

LE COURRIER DE L'AUTO

Q: Est-ce que je peux exiger les vieilles pièces lorsque je fais effectuer une réparation ?

R: La Loi sur la protection du consommateur prévoit que le commerçant doit, si le consommateur l'exige au moment où il demande de faire la réparation, remettre à ce dernier la pièce qui a été remplacée et ce, au moment où le consommateur prend livraison de son automobile sauf:

- a) si la réparation est faite sans frais pour le consommateur;
- b) si la pièce est échangée contre une pièce réusinée ou remise à neuf; ou
- c) si la pièce remplacée fait l'objet d'un contrat de garantie en vertu duquel le commerçant doit remettre cette pièce au manufacturier ou au distributeur.

Q: Lorsqu'une lumière rouge du tableau de bord s'allume, on arrête immédiatement ou on continue jusqu'au prochain garage ?

R: Tout dépend de laquelle. Si l'on parle par exemple du témoin de pression d'huile, vous devez arrêter immédiatement le véhicule sans même tenter de vous rendre au prochain garage, sinon vous risquez de faire rendre l'âme à votre moteur. Vérifiez alors le niveau de l'huile. S'il est bas, vous pouvez essayer d'en rajouter mais si le témoin reste allumé, faites remorquer la voiture. Il en va de même du témoin de température. Pour ne pas abîmer le moteur, arrêtez le véhicule et faites-le remorquer. Il serait sage de ne pas repartir tant qu'un spécialiste n'aura pas donné son avis sur le sujet. Si le témoin de l'alternateur s'allume, vérifiez alors si les courroies sont bien en place après avoir arrêté le véhicule. Si vous devez rouler encore quelque peu pour vous rendre au prochain garage, n'utilisez que les accessoires essentiels. Et si une courroie est rompue, vous n'aurez qu'une possibilité: la remplacer sur place ou vous faire remorquer. Si le témoin des freins s'allume alors que le frein d'urgence est relâché vous devez éviter de circuler avec le véhicule (question de sécurité) et faire vérifier le système de freinage. Puisqu'un témoin lumineux peut parfois représenter plus d'un problème, il est bon de consulter le manuel du propriétaire pour savoir à quoi s'en tenir.



Q: J'ai une voiture avec transmission automatique. Je ne me sers jamais de mon frein de stationnement. La semaine dernière, je l'ai essayé et il est resté «collé». Qu'est-ce qui a causé cela ?

R: C'est justement parce que vous ne l'utilisez que trop rarement. La corrosion s'installe alors sur les câbles et dans le mécanisme du frein d'urgence. Le frein d'urgence serait votre seule chance d'arrêter en cas de panne du circuit de freins principal. Pour vérifier si ce système fonctionne normalement, procédez à la vérification suivante: sur un terrain plat, en marche arrière le moteur tournant au ralenti, appliquez le frein d'urgence, le pied droit prêt à intervenir (si ça ne freine pas). Si c'est le cas, une révision s'impose. Pensez à votre sécurité et à celle des autres.

Q: Une automobile à carrosserie monocoque est-elle moins sécuritaire qu'une automobile à carrosserie montée sur châssis ?

R: La carrosserie monocoque représente l'un des moyens qu'a pris l'industrie automobile pour réduire le poids et par conséquent la consommation de carburant des véhicules. C'est pourquoi elle est devenue si courante de nos jours. Mais attention ! Tout est étudié. La monocoque a un double rôle: retenir solidement les diverses composantes du véhicule et aussi, absorber le plus sécuritairement possible l'énergie d'une composante à l'autre. La monocoque a une renommée «d'accordéon» en cas d'impact, mais cet effet est voulu et ne veut pas pour autant dire qu'il représente un danger pour les occupants du véhicule. En effet, en se transformant pour ressembler à un accordéon, la carrosserie absorbe le choc de telle façon que les occupants de la voiture n'ont pas à subir ce choc. Et le but recherché, c'est de conserver l'habitacle le plus intègre possible. Donc les zones à l'avant et à l'arrière de l'habitacle doivent se déformer pour que l'habitacle demeure le moins affecté possible.

CONSEIL DE LA SEMAINE

Vous planifiez un voyage ?

Dans ce cas, bon voyage ! Il y a tant de choses à voir. Peut-être apprécieriez-vous davantage visiter les attractions touristiques plutôt que les garages le long du trajet que vous allez emprunter ? Faites alors inspecter votre voiture avant de partir. C'est de la prévention. Une bonne vérification devrait au moins s'attarder aux points suivants: état et pression des pneus, système de freinage, direction, système de refroidissement, courroies et amortisseurs. Ayez également une certaine quantité d'huile, du liquide de refroidissement, une courroie de rechange, etc., pour vous dépanner.

Honda rassure Londres

■ LONDRES (AFP) — Le constructeur automobile Honda a annoncé jeudi la production d'un nouveau petit modèle en Grande-Bretagne assorti de la création de 1000 emplois, et rassuré Londres sur sa capacité à attirer les investisseurs en dépit de sa non participation au lancement de la monnaie unique européenne.

Le troisième constructeur automobile japonais va investir 450 millions de livres (730 millions \$) pour assembler à Swindon un modèle concurrent des Volkswagen Polo, Ford Fiesta ou Opel Corsa. Honda est déjà implanté à Swindon, où 2000 personnes fabriquent des Civic et des Accord. « Cela montre que la Grande-Bretagne est toujours l'endroit numéro un pour ceux qui veulent investir et entrer sur les marchés européens », a

déclaré le premier ministre britannique Tony Blair, après avoir reçu à Londres le président de Honda, Nobuhiko Kawamoto.

Honda confirme ainsi sa volonté de faire du Royaume-Uni sa principale base européenne. Au total, le groupe nippon aura investi 1,15 milliard de livres (1,85 milliard \$) à Swindon, a indiqué le gouvernement britannique.

Cette décision de Honda apparaît comme un soulagement pour les Britanniques. À la fin de l'année dernière, ils avaient vu avec inquiétude le premier constructeur automobile japonais, Toyota, choisir la France pour sa nouvelle implantation européenne. Ils craignaient également un impact de la crise économique asiatique sur les investissements en Grande-Bretagne.

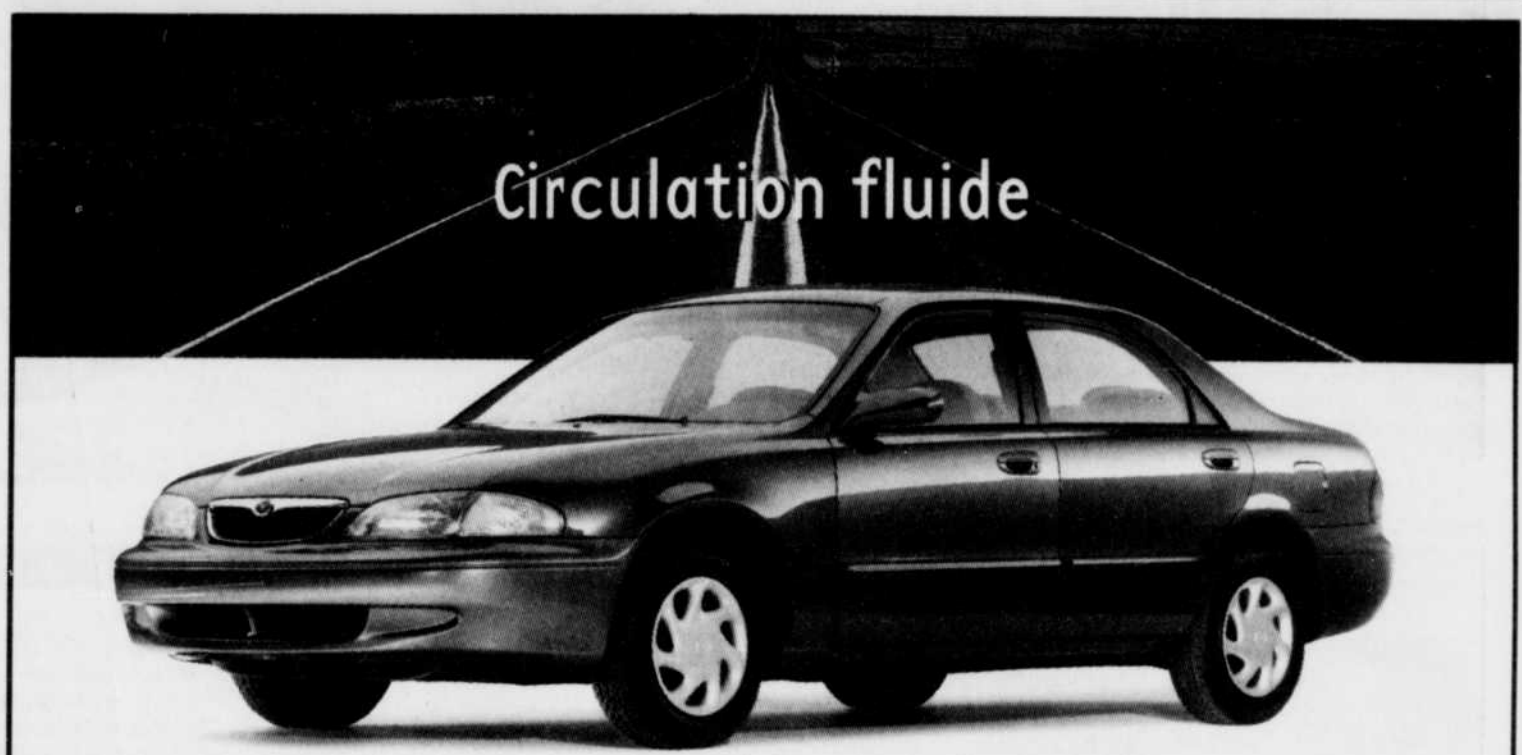
L'été dernier, Toyota avait laissé entendre que la Grande-Bretagne, traditionnelle tête de pont des firmes automobiles nipponnes, deviendrait peut-être moins attirante.

EN BREF

RUESSELHEIM

Opel: un nouveau patron

Gary L. Cowger a été nommé nouveau président du directeur du constructeur automobile allemand Opel, filiale de General Motors, en remplacement de David Herman, démissionnaire, a annoncé Opel cette semaine. Le conseil de surveillance d'Opel, qui s'est réuni ce mardi, a convenu que M. Cowger prendrait ses fonctions à compter du 19 juin. Le groupe avait déjà annoncé que M. Cowger, 51 ans, était pressenti pour succéder à M. Herman. Il a été désigné à l'unanimité des voix, a précisé Opel. (AFP)



Circulation fluide

Mazda 626 LX 1998

Location à partir de

298\$ ou **3,9%**

par mois, pour 48 mois

Transport et préparation INCLUS!

Financement à l'achat pour un maximum de 60 mois

Élegante. Spacieuse. Sportive. Racée.

Aucun adjectif ne peut, à lui seul, décrire

toutes les qualités de votre nouvelle

Mazda 626. Souple et confortable, elle glisse

sur la route des vacances comme sur

un tapis de velours. Sa suspension arrière

brevetée, la qualité de l'assemblage et de

la finition ainsi que son habitacle ergo-

nomique en font la berline familiale rêvée

pour profiter au maximum du plaisir de

conduire cet été. Séduisante. Féline. Luxueuse.

Irrésistible. Elle transcende sa catégorie.

Une classe à part.

- Boîte automatique
- Glaces à commande électrique et système de télédéverrouillage
- Système audio AM/FM stéréo avec lecteur CD, montre et 4 haut-parleurs
- Coussins de sécurité conducteur et passager avant
- Climatisation et régulateur de vitesse

Coup de foudre ! Coup de fougue !



Les concessionnaires Mazda du Québec



VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée et portant uniquement sur la Mazda 626 LX 1998, modèle F4L788000. Taux de financement de 3,9% pendant 12, 24, 36, 48 ou 60 mois. Financement consenti sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux de 3,9%, 60 versements mensuels de 183,71 \$, coût d'emprunt de 1 022,60 \$. Total à payer de 11 022,60 \$. *Taux de location personnalisée Mazda: offre portant uniquement sur la location-bail ou détail pour une période de 48 mois. Autres programmes de location offerts. Comptant initial de 2 300 \$ ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 350 \$ exigés. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km; frais de 8¢ le km additionnel. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent vendre et louer à prix inférieur.

À Sainte-Foy VENEZ NÉGOCIER LES MEILLEURS PRIX EN VILLE! À Sainte-Foy

249\$
par mois
Location, terme de 36 mois
Comptant initial de 3140\$
transport et préparation inclus
Taux sur le climatiseur, transport et préparation inclus



Dodge Caravan 1998
L'ensemble 26T + GKD
Moteur V6 de 3 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Deuxième porte coulissante • Deux sacs gonflables • Sièges à roulettes Easy Out™ • Radio AM/FM stéréo • Sièges pour 7 passagers • Dégivreur • Essuie-glace de pare-brise • Verrous à l'épreuve des enfants • Porte-bagages sur le toit • Tapis protecteurs • Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf



2400, RUE DALTON, SAINTE-FOY
653-5212
Adresse électronique: beaupre.chrysler@videotron.ca

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada inc. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non exigé. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 120 km du total de 120 km. Robots du fabricant inclus. Jusqu'à épuisement des stocks.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

La facture salée de Churchill

Le lancement du projet tant attendu de Churchill Falls a dérapé non seulement au plan politique mais également au plan des finances publiques avec une facture qui frôle les 700 000 \$ pour les contribuables. Hydro-Québec a payé un peu plus de 425 000 \$ pour cet événement alors que Terre-Neuve a dû verser 280 000 \$, selon des documents obtenus par Radio-Canada grâce à la loi sur l'accès à l'information.

Rappelons que cette spectaculaire conférence de presse s'est tenue le 9 mars dernier et qu'elle réunissait les premiers ministres Bouchard et Brian Tobin et le gratin d'Hydro-Québec et de la Newfoundland and Labrador Hydro. On avait tout prévu sauf une manifestation des Innus frustrés de ne pas

avoir été associés aux négociations secrètes qui mettaient un terme à un différend vieux de 30 ans entre Québec et Terre-Neuve. Toute l'opération s'est avérée un véritable fiasco.

Mais cela fait partie des risques du métier et des aléas de la politique.

Ce qui est scandaleux c'est que la société d'Etat ait autorisé ce gaspillage de fonds publics pour la tenue d'un événement d'une seule journée qui ne servait qu'à initier des négociations formelles. On tremble déjà à l'idée de ce que coûtera l'inauguration du barrage de Churchill Falls.

La tempête de verglas nous a rappelé qu'Hydro-Québec est dotée d'un redoutable service des communications, 84 personnes et un budget de 18 millions \$, parfaitement capable d'organiser une conférence de presse. Sous prétexte que l'annonce se tenait sur le territoire terreneuven on a engagé la firme de relations publiques National pour organiser

l'événement. C'est une autre entreprise, Force Multimedia, qui s'est taillé la part du lion (400 000 \$) en montant l'organisation technique.

Ce contrat a été attribué sans appel d'offres par Hydro-Québec, qui contrevenait ainsi à ses pratiques internes. Étant donné que ce contrat a été donné trois mois plus tôt la société ne peut plaider l'urgence de la situation. Hydro soutient maintenant que les deux gouvernements voulaient éviter que ne filtrent des informations. Cet argument ne tient pas la route. S'il est vrai, cela signifie qu'Hydro-Québec ne fait pas confiance à ses employés quand le sujet est délicat. De plus, malgré ces pseudo-précautions, le projet a fait la Une de deux journaux, notamment LE SOLEIL, avant le bide du mois de mars.

Le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a affirmé qu'il avait appris la tenue de cette conférence à la toute dernière minute et que, malgré des demandes répétées, il n'avait pas réussi à obtenir le total de la facture.

Il appert donc que la tenue de ce spectacle a été orchestrée entre Hydro-Québec et le bureau du premier ministre Bouchard qui voulait lui conférer un certain panache. Le premier ministre a admis en fin de semaine qu'il avait suggéré de confier ce mandat à National, dont le vice-président est Luc Lavoie. Celui-ci est un proche de M. Bouchard et son ancien chef de cabinet à Ottawa. C'est lui qui avait dépêché Brian Mulrooney dans le comté de Lac-Saint-Jean pour faire passer sa verte recrue.

Attention, personne ne dit qu'il y a eu malversation dans cette affaire mais, sans nul doute, un certain laisser-aller qui explique cette facture salée. S'il s'agissait d'investissements privés personne ne trouverait à redire mais un gouvernement qui pratique l'austérité budgétaire avec un tel zèle ne peut se permettre de flamber un demi-million pour un bon « show » politique.

Thomas Somcynsky
Sherbrooke

Sauf intervention du Sénat, qui s'engage assez rarement dans la défense des besoins du Québec, l'abracadabrant projet de bourses du millénaire deviendra loi.

On doit se rappeler qu'en matière de manifestations de visibilité plutôt discutables, Jean Chrétien est un récidiviste impénitent. Il y a 20 ans, lorsqu'il était ministre des Finances, il a préféré envoyer à chaque contribuable un chèque de 85 \$ plutôt que de collaborer avec Parizeau à la suspension de la taxe de vente pour les secteurs dits mous.

Imposer le même programme au Canada anglais, qui n'a pas senti le besoin

de se donner des systèmes de bourses, et au Québec, qui en a établi un depuis 1964, est un autre exemple des incohérences de la façon canado-libérale de concevoir le fédéralisme.

Le ministre Pettigrew a annoncé pour dans deux ans 25 000 ambassadeurs du Canada au Québec. Je ne sais pas si le Bloc a essayé de lui faire admettre qu'avec cette définition il y a maintenant chaque année 70 000 ambassadeurs du Québec, dont la bourse moyenne est de 3800 \$, tandis que la bourse maximum des ambassadeurs du Canada sera de 3990 \$. On ne sait pas si Pettigrew veut ajouter 25 000 ambassadeurs du Canada aux 70 000 du Québec ou s'il veut séparer ceux-ci en 25 000 du Canada et 45 000 du Québec.

Les critères donnés à la future fonda-

FRANK MAHOVILCH, UN EX-HOCKEYEUR, NOMMÉ AU SÉNAT...



CARREFOUR DES LECTEURS

Confiance essoufflée!

Depuis que nous avons appris avec stupeur dernièrement qu'une entente secrète avait été convenue entre un homme d'affaires autochtone et Revenu Québec, je me dois de constater aujourd'hui, à plus forte raison, que le mot « JUSTICE » n'est qu'un terme tout à fait injuste, quelque chose de très relatif qui évolue à chacune des circonstances à laquelle il fait face.

Rappelons-nous les dernières politiques punitives de la ministre Rita Dionne-Marsolais concernant la perception des impôts des contribuables à la suite d'avis de cotisation antécédents ainsi qu'aux déclarations de pourboires des employés de la restauration, et ce, rétroactif à une date décidée abruptement allant jusqu'en acculer quelques-uns à la faillite.

En retenant ces faits, nul doute que nous, les honnêtes contribuables, ne sommes que des exécutants confinés aux loges pour bien écouter les directives de ces élus de l'État, qui ne sont que des mariolles peu soucieux du déshonneur, de la honte. Notre confiance est complètement essoufflée!

Mario Bérubé
Stoneham

L'harmonie du vide ?

Ils étaient là, tout naturellement, depuis 30 à 40 ans, ou plus d'un demi-siècle peut-être, dominant l'érable et les chênes rouges de leurs cimes étalées à tous vents. Ils avaient supporté le lotissement, la construction du bâtiment, le gazon, les charaçons et les aménagements. Mais leur droit de vivre n'a duré qu'un temps, le temps d'une fausse protection abusée par une bureaucratie autoritaire d'abattage, en dépit d'un beau règlement tout neuf, censé les protéger jusqu'à leur bicentenaire au moins.

C'était la semaine de l'arbre et des forêts, c'était le printemps et un samedi matin évidemment. Trois Jos-Bûcheux harnachés de scies à chaîne, singles improvisés, les ont démembrés, étêtés et, pour étirer le massacre, transformés en vulgaires bûches de 40 centimètres juste bonnes à jeter au feu; destin ignoble pour une essence si noble. Ce samedi-là, c'était la fin de la semaine de l'arbre et des forêts, c'était la fin pour trois grands et très sains pins blancs de près de 20 mètres de haut. Place au vide d'une grande trouée dans

un ciel assombri; il n'y en aura plus de maudites aiguilles. Vive le futur environnement, japonais peut-être, avec fontaine en béton vieillie artificiellement ou bien spa-tourbillon en acrylique vert pour faire plus intégré.

Ça s'est passé un samedi matin tout gris dans mon cœur et sous la pluie, un samedi noir pour trois pins blancs de Cap-Rouge. Il paraît que ma ville est « en harmonie avec sa nature »!

Pourquoi la ville seulement?
Jean Ménétrier
Cap-Rouge

Fier de Desjardins

J'ai pris connaissance de l'intervention de M. Claude Béland à la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy plus tôt cette semaine. Il était temps que M. Béland fasse connaître la position de Desjardins dans la période de grands bouleversements que connaît le secteur financier.

En lisant les propos de M. Béland, j'ai réalisé que Desjardins n'est pas une institution financière comme les autres et j'en suis fier. Le Mouvement Desjardins colle au tissu social québécois; le Mouvement Desjardins est le principal témoin de l'évolution de nos collectivités petites et grandes et c'est rassurant de savoir que l'existence du Mouvement est inaliénable. En effet, à cause de son caractère coopératif, Desjardins ne pourra jamais devenir propriété étrangère ni être transformé en autre chose à moins d'amender sa loi. Desjardins affiche un rendement qui n'est peut-être pas aussi élevé que les banques à charte mais le Mouvement nous appartient et il compense avantageusement par sa forte présence dans nos communautés.

Le Mouvement Desjardins représente un fleuron de la fleur de lys québécoise et je suis très heureux que M. Béland ait « remis les pendules à l'heure ». Et que vienne le prochain millénaire!

Roland Lacroix
Du Berger

Les leçons de l'affaire

Levine

Lorsque M. Levine a été choisi pour administrer cet hôpital, j'étais persuadé que la direction avait fait un bon choix, et que les compétences de M. Levine étaient

indiscutables.

Lorsque quelques personnes sont venues contester, je croyais que l'objet de leurs critiques était qu'elles voulaient garder une bonne job pour quelqu'un de chez eux, ça semblait acceptable.

Après quelques jours, ces mêmes contestations sont devenues des contestations antiquébécoises. On mettait en cause le passé politique de M. Levine et non sa compétence administrative.

Lorsqu'à la télévision on voyait tout le monde se déchainer, on avait peine à s'imaginer qu'en 1995, ces mêmes gens venaient au Québec par milliers nous supplier de rester dans le Canada.

Quelles amours éphémères! Par surcroît, le premier ministre Harris qui vient dire devant tout le pays que le Conseil d'administration n'aurait pas dû choisir un Québécois, mais aurait dû prendre soit un Ontarien ou un Canadien et même plutôt un étranger. Pour un ministre qui dit défendre l'unité nationale, quelle contradiction!

Je blâme les journalistes du Canada tout entier de ne pas avoir fait front commun pour défendre notre démocratie et d'avoir traité comme un fait divers pareille déclaration venant d'un premier ministre.

Je félicite sincèrement le bureau de direction du Grand Hôpital d'avoir su résister à toutes ces pressions, je sais qu'il est composé d'anglophones et de francophones. Bravo!

Je remercie aussi les partis politiques du Québec d'avoir, à l'unanimité, désapprouvé cette contestation. J'aurais aimé qu'au nom de tous les Canadiens ils exigent de M. Harris des excuses publiques.

Le ministre Stéphane Dion a fait un beau discours sur l'égalité et l'unité nationale mais il a fini celui-ci en disant aux Québécois qu'ils se l'étaient attiré. On accuse les Québécois de beaucoup de choses mais il y a dans des postes clés beaucoup d'Ontariens qui travaillent au Québec et jamais nous n'avons eu à faire face à pareille manifestation désobligeante à leur égard. Toutes ces démonstrations anti-québécoises laissent peu de place à la conciliation, je crois maintenant que l'indépendance du Québec est entrée dans une phase irréversible. Selon M. Harris lorsque nous serons reconnus comme étrangers nous aurons plus de chance à négocier avec eux.

Émilien Bouchard
Lac-des-Aigles

BOURSES DU MILLÉNAIRE

Un projet abracadabrant

Il s'agit de la compétence, des besoins et de la mobilité. Est-ce que le critère de compétence signifie que le premier de classe, par ailleurs fils de famille très à l'aise, pourra recevoir 3000 \$ d'un budget assez limité, pour lui permettre, pendant ses vacances aux quatre coins du monde, d'ajouter du caviar à son saumon fumé?

Quant aux besoins, on doit savoir que la dette moyenne d'un finissant était évaluée dernièrement à 11 000 \$ au Québec et à 25 000 \$ au Canada anglais. On sait qu'une grande partie de cette différence est payée par le contribuable. Face aux gouvernements qui ont souvent des démanagements de hausse des frais de scolarité, la société québécoise a maintenu le cap vers l'accessi-

bilité. L'étudiant du Canada anglais doit payer en moyenne 3500 \$ pour sa première année, qui est donnée gratuitement au cégep, et 3 (3500 \$ - 1700 \$) = 5400 \$ de plus que celui du Québec à cause de la différence des frais de scolarité. Cela explique 8900 \$ de la différence. Comme les coûts de logement sont aussi, généralement, beaucoup plus élevés au Canada anglais, on peut comprendre que la grande différence dans l'endettement moyen pour quatre ans correspond à des dépenses assez voisines pour la vie courante. Si tout le monde peut le comprendre, il n'est pas sûr que cela soit admis facilement par l'étudiant ontarien qui, déjà endetté de 20 000 \$, verra sa demande de bourse refusée tandis qu'elle sera acceptée pour un Québécois dont les besoins im-

médiats seront dans les faits supérieurs, mais qui ne sera endetté que de 10 000 \$.

Le critère de mobilité sera lui aussi compliqué à appliquer. Aller étudier dans une autre langue est un défi que certains veulent se donner mais que beaucoup considèrent plutôt comme un handicap qui peut nuire à leurs résultats et donc à leurs perspectives d'avenir. On peut donc prévoir que les Québécois anglophones seront ceux qui, en très grande majorité, recevront les bourses accordées au Québec à partir du critère de la mobilité.

L'arrogance avec laquelle le gouvernement a fait adopter son projet a provoqué le vote négatif de tous les partis d'opposition. On peut craindre pour la qualité des résultats du programme.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Le gouvernement de la boîte vocale



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

ministre responsable des affaires politiques du gouvernement du Canada dans « la Belle Province » le disent tout de suite. Maintenant qu'il a pigé, dans les coffres du Trésor fédéral, de généreuses augmentations de salaire pour les mandarins du pouvoir, les juges et les députés, Marcel Massé préside paraît-il, chaque mardi matin, une réunion des ministres du Québec: on se demande bien ce qui doit s'y discuter hormis les résultats des derniers sondages sur la popularité de Jean Charest!

Le projet de Cité du multimédia vise à attirer des entreprises québécoises ou étrangères qui œuvrent dans le domaine du multimédia ou des technologies de l'information. Un élément important de ce projet est de participer, à

l'aide de subventions, au développement de la matière grise de jeunes finissants des collèges et des universités. Pierre Pettigrew, ministre du « Développement » des ressources humaines ne répond plus maintenant qu'il a signé son « entente historique sur la main-d'œuvre » avec Louise Harel, il s'est mis au neutre et passe son temps à compter les milliards qui lui filent entre les doigts pour finir dans le Fonds consolidé de Paul Martin.

Et à propos du ministre des Finances, celui-là fait tout ce qu'il faut pour que le reste du Canada oublie qu'il est Québécois et ministre de la région de Montréal quand Jean Chrétien prendra sa retraite, cela pourra toujours servir de laisser croire qu'il est seulement originaire de Windsor-Ontario...

J'entends d'ici les claviers des ordinateurs du Bureau d'information du Canada, que Jean Chrétien a récemment confié à un autre grand Montréalais, Alfonso Gagliano, crépiter de rage. Le gouvernement du Canada n'a-t-il pas fait beaucoup, déjà, pour l'aéronautique, l'aérospatiale, la recherche pharmaceutique, que sais-je encore? Il est évidemment plus simple de donner des contrats sans soumission à Bombardier, ou des prêts sans échéance à Pratt & Whitney, que de

s'asseoir avec les représentants du gouvernement du Québec et de collaborer à la mise au point d'une stratégie d'implantation d'industries du futur.

On me dira probablement que la mauvaise volonté est à Québec, que ce machiavélique Bernard Landry préfère engager son seul gouvernement plutôt que de partager l'estrade, ce matin, avec un ministre fédéral. Il y a peut-être du vrai là-dedans, mais « les absents ont toujours tort », comme on dit.

Ce qui me surprend dans cette affaire, ce n'est pas tellement l'indifférence de Jean Chrétien au mieux-être économique de sa province. C'est l'absence totale d'amour-propre de ses ministres, en particulier des plus jeunes comme Martin Cauchon, Lucienne Robillard ou Pierre Pettigrew, qui acceptent de se taire pour ne pas couvrir de leur voix le discours misérabiliste de Jean Charest. Car, c'est bien connu, tout est de la faute des péquistes et de l'instabilité politique que leur seule présence à Québec provoque.

Le gouvernement du Canada est tellement absent de l'économie du Québec qu'on ne peut même plus le tenir responsable de ce qui va mal!

Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, et le maire de Montréal, Pierre Bourque, annoncent ce matin l'ouverture d'une « Cité du multimédia », un projet virtuel de plusieurs centaines de millions de dollars et la promesse de cinq à six mille emplois. Il y aura beaucoup de personnalités d'ici et de l'étranger, mais aucune du Canada. Ottawa ne répond plus...

Le jeune Martin Cauchon, ministre d'État responsable de l'Agence de développement économique pour les régions du Québec, m'avait pourtant promis, le 13 mai dernier, d'être là. Il se faisait même un plaisir de m'expliquer à cette occasion à quel point la stratégie de Jean Chrétien de n'avoir aucun ministre responsable des interventions du gouvernement du Canada dans la métropole était, tout compte fait, un succès. Pour préparer notre rencontre, il m'avait promis quelques documents de base, dont une stratégie en cinq points qui disait, cinq fois plutôt qu'une, tout l'intérêt qu'Ottawa porte à la grande région de Montréal.

Depuis, ses fonctionnaires ont créé un... comité (!) pour répertorier les documents qu'il conviendrait de me faire parvenir et tenter par la même occasion

de deviner ce que je pourrais bien avoir dans la tête de m'intéresser ainsi au travail d'un jeune ministre au demeurant fort sympathique et probablement bien intentionné. Quant au bureau du ministre à Ottawa, comme celui de sa circonscription électorale d'Outremont, ils sont l'un et l'autre branchés sur un répondeur automatique.

Martin Cauchon, comme tous ses collègues du Québec, n'a même plus le droit de bouger le petit doigt chez lui, ni de placer un appel téléphonique à un curieux de sa propre circonscription électorale sans en référer au Bureau du premier ministre, au Conseil privé de la Reine pour le Canada et au Bureau des Relations fédérales-provinciales; cela en fait des comités...

La Cité du multimédia se trouvera dans la circonscription de Lucienne Robillard. Elle aussi est invisible sauf quand les réseaux de télévision sont branchés en direct sur quelques vieilles ruines comme celles de l'Accueil Bonneau. L'un de ses adjoints m'expliquait, à l'occasion du récent congrès du Parti libéral du Canada, que les ministres du Québec se feraient discrets au moins jusqu'à Noël prochain pour ne pas nuire à Jean Charest. Les voilà donc déguisés en ombres de courant d'air...

Que ceux qui connaissent le nom du

Le Québec doit développer une « culture de l'urgence »

Raymond Gervais et Jean Séguin

président du conseil et directeur général, Division du Québec, Croix-Rouge canadienne

Avec les inondations du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plusieurs avaient cru connaître le pire sinistre envisageable au Québec. La tempête de verglas a remis les choses en perspective. En fait, les événements de janvier ont montré qu'il était temps que le Québec développe une « culture de l'urgence » et reconnaisse le bien-fondé de l'existence de plans opérationnels de mesures d'urgence.

Bien que la majorité des municipalités touchées aient pu compter sur un plan d'urgence, ce qui a grandement facilité la tâche de tous les intervenants, la tempête de verglas a confirmé qu'il s'agirait important de mettre régulièrement à jour cet outil stratégique à la lumière des derniers sinistres. De plus, il est apparu évident que la définition simple et précise des rôles, tout particulièrement en temps de crise, facilitait grandement les actions à poser. Ainsi il faudrait, à court terme, clarifier le rôle et le mandat dévolus aux différents intervenants engagés dans la gestion des sinistres, dont la Croix-Rouge.

MALHEUREUSE CONFUSION

Dès les premiers jours de la crise, la Croix-Rouge a eu de la difficulté à trouver des lits et des couvertures et a mis du temps à les faire parvenir aux centres d'hébergement. Cette situation a créé une insatisfaction générale, qui s'est par la suite transformée en précipitation, puis en confusion.

Ainsi, plusieurs représentants de mêmes municipalités sont entrés successivement en contact avec la Croix-Rouge, en ne s'adressant pas toujours au

même répondant. Certains d'entre eux l'ont même contactée à plusieurs reprises, rectifiant à chaque fois leur demande matérielle. Finalement, lorsque ces municipalités n'étaient pas satisfaites de sa réponse, elles contactaient la Sécurité civile, qui elle-même relayait à nouveau la demande à la Croix-Rouge.

Selon une entente avec le ministère de la Sécurité publique, la Croix-Rouge a pour mission de soutenir les municipalités lors de situations d'urgence d'envergure. Elle doit donc attendre les demandes de celles-ci. Pourtant, la solide expertise qu'elle a acquise lors des différents sinistres à l'échelle canadienne lui permettrait, pour peu que son mandat fasse l'objet d'une révision à ce sujet, de prendre l'initiative dès les premiers moments d'une situation d'urgence.

Si la Croix-Rouge possédait un mandat précis en matière de collecte de fonds et de gestion de programmes d'aide aux sinistres, les tâches à accomplir seraient promptement et les sinistres pourraient en bénéficier plus rapidement.

Même scénario pour la gestion de centres d'hébergement. Puisque la Croix-Rouge possède une grande expérience dans ce domaine, pourquoi ne pas lui demander officiellement d'agir comme guichet unique dans la gestion des centres d'hébergement et du matériel? Cette mesure contribuerait à éliminer la confusion et à améliorer l'efficacité et la qualité des services offerts aux sinistres. Il faudra toutefois réviser les possibles hypothèses au chapitre des sinistres si l'on veut éviter de ralentir le processus d'aide aux victimes. En effet, personne n'avait jamais même osé penser qu'une crise d'une telle ampleur pourrait se produire au Québec, surtout

pas en hiver et pendant si longtemps.

On a fait appel à la Croix-Rouge dès le 6 janvier 1998, date des premières précipitations. Dès ce moment, la société a rapidement mobilisé près de 2000 bénévoles qui ont répondu aux besoins des municipalités aux prises avec de nombreuses difficultés, notamment celles qui manquaient d'expérience dans la gestion de centres d'hébergement.

Malheureusement, parce que trop peu nombreux, les employés permanents de la Croix-Rouge ont éprouvé une certaine difficulté à encadrer les bénévoles. Il s'agit d'un problème de formation qui est directement lié au financement

Les employés réguliers de la Croix-Rouge étaient trop peu nombreux

de la société. Comme quelque 75 % du budget de la Croix-Rouge proviennent de collectes de fonds auprès du public, celle-ci doit composer avec une source de revenus instable, qui rend difficiles certains investissements, comme la formation des bénévoles qui viennent en aide aux sinistres lors de désastres naturels.

On comprend donc pourquoi la Croix-Rouge souhaite remédier le plus rapidement possible à ce problème et stabiliser sa situation financière. Une discussion avec diverses instances, dont le gouvernement du Québec, pourra d'ailleurs être envisagée au cours des prochains mois avec cet objectif en tête.

Fort de sa crédibilité et de sa compétence en ce domaine, la Division du Québec de la Croix-Rouge a recueilli des fonds à l'intention des sinistres. Elle a compilé des informations stratégiques

relatives à la réalité du terrain et au nombre de centres d'hébergement actifs et a produit des comptes rendus réguliers sur l'évolution de la crise. Elle a aussi offert à 37 centres d'hébergement la possibilité d'organiser des activités pour les enfants des municipalités sinistrées avec le ministère de l'Éducation. La Croix-Rouge a rapidement établi des liens avec ce ministère et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour ce qui est des programmes d'aide directe, de même qu'avec le réseau de la santé, principalement les régies régionales et les CLSC. Ces relations se sont avérées harmonieuses, grâce au ministère de la Sécurité civile, qui a notamment invité la Croix-Rouge à participer à sa conférence de presse quotidienne. La Croix-Rouge était d'ailleurs le seul organisme sans but lucratif externe à faire partie de la table de concertation quotidienne des ministères pendant la crise et à avoir un siège permanent au comité de coordination.

Grâce à son expérience, ainsi qu'au support précieux de son réseau national et international, la Croix-Rouge a mis en œuvre quatre grands programmes d'aide aux sinistres.

Le programme Coup de pouce a permis de répertorier les besoins en matière de rétablissement et de fournir une gamme de services aux familles identifiées comme étant vulnérables. Ces services comprenaient notamment du réconfort moral, la vérification des conditions de sécurité et la distribution de bons de nourriture, de légers travaux ménagers et des conseils pertinents.

Le programme Remise à flot, quant à lui, offrait des bons d'achat aux organismes d'aide alimentaire qui faisaient la démonstration qu'ils avaient connu

une augmentation notable de leur clientèle ou qui avaient subi des pertes lors des pannes électriques.

Le programme Rattrapage scolaire et assistance professionnelle est venu et vient toujours en aide aux élèves du primaire et du secondaire les plus susceptibles de souffrir d'un retard scolaire parce que leurs écoles ont dû fermer pendant plus de 12 jours.

Enfin, par l'intermédiaire des municipalités, le programme Retour à la vie normale offre des services de soutien personnel apportés aux sinistres. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse de halte-garderie, d'aide à domicile, de séance de verbalisation, de physiothérapie, d'aide psychologique individuelle ou familiale, etc.

Malgré la longueur de la crise et les nombreuses contraintes avec lesquelles il a fallu composer, comme les conditions météorologiques qui ont rendu l'acheminement du matériel et le déplacement des bénévoles plus difficiles, l'équipe formée de la Sécurité civile, de la Croix-Rouge et des municipalités a réussi à accomplir un travail extraordinaire qui a été apprécié de tous.

Et parce qu'il y a toujours place à l'amélioration, il ne fait aucun doute que l'on pourra tirer profit des nombreux enseignements à retenir des événements de janvier pour que le prochain sinistre soit moins difficile à vivre.

En ce sens, le Québec gagnera certainement à développer ce que le professeur Pierre Cazalis appelait récemment une « culture de l'urgence », qui nous permettrait d'être prêts à réagir en tout temps à des catastrophes d'envergure, comme le font les citoyens de la Californie, par exemple.

ACHAT VENTE
Peinture tout G.C.
Rémaillage de baignoire sur place
249\$
660-0222
1 888 846-8222

ÉCONO-JEANS
est maintenant déménagé au
3655, BOUL. HAMEL Ouest
et vous offre les plus bas prix
MAINTENANT CONVERTI EN FACTORY OUTLET
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi de 9h à 19h
Samedi et dimanche de 9h à 6h

La nouvelle A4 2.8 avec transmission optionnelle Tiptronic. Changez de vitesse. Rétrogradez. Changez. Rétrogradez. Ou fixez-vous simplement sur **D**.

Vous hésitez entre la transmission manuelle ou automatique? Vous préférez l'une, votre douce moitié adore l'autre? Pas de compromis. Découvrez la superbe nouvelle Audi A4 2.8 avec l'option Tiptronic^{MD}. Pour apprécier à la fois la croisière en mode automatique ou le changement de vitesses pour une performance plus nerveuse. Avec son nouveau moteur racé V6 de 190 chevaux et 30 soupapes et son intérieur élégant aux garnitures en ronce de noyer, cette berline sportive séduit les plus exigeants. Même s'ils sont parfois indécis.

La nouvelle Audi A4 2.8 1998. À partir de 38 800\$*

QUÉ-BOURG AUTO
7777, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg, PQ
418-626-7777

*Prix de détail suggéré par le fabricant de 38 800\$ pour la Audi A4 2.8 1998, incluant boîte manuelle à cinq vitesses. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Options, préparation, taxes, frais de financement et frais de transport en sus. Taux de location aussi disponibles. Audi et l'émblème formé des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG.

A4 est un marque de commerce de AUDI AG. Pour en savoir plus long sur Audi, consultez notre site web : <http://www.audi.com>

LE COURRIER DU LECTEUR

Les coûts reliés à une automobile

Q: J'ai apprécié votre dernière chronique portant sur les sources d'information disponibles sur Internet en ce qui a trait à l'automobile. Je crois savoir que le site Internet de votre journal contient lui aussi de l'information en rapport avec l'automobile. J'aimerais en savoir davantage sur le sujet.

J. Bélanger
Charlesbourg



Jean-Pierre Blais

Collaboration spéciale

LE SITE WEB DU SOLEIL

C'est en décembre 1996 que LE SOLEIL inaugurerait son site web sur Internet qui n'a pas manqué depuis d'intéresser beaucoup de monde. « En moyenne, on compte environ 200 000 accès à la page d'accueil de

notre site à tous les mois », nous indique M. André Fargues, responsable du site pour le journal. Parmi l'ensemble des informations disponibles, on retrouve notamment les *Chroniques pratiques* qui constituent la porte d'accès à l'information sur l'automobile.

La nature de l'information qui y est présentée sur le sujet prend essentiellement trois formes différentes.

Premièrement, on y retrouve les annonces classées où figurent les autos à vendre. Le lundi, les annonces standard font place au *Supermarché de l'auto usagée* qui contient plus de 2000 annonces sur les autos d'occasion à vendre en provenance des commerçants de la région. Exceptionnellement, ces annonces du lundi sont présentées par catégorie de prix afin de faciliter la consultation et la recherche.

Deuxièmement, on y retrouve des publicités de concessionnaires auto-

COÛTS DE POSSESSION ET D'UTILISATION D'UNE AUTOMOBILE		
CATÉGORIES DE VOITURES	DONNÉES 1998	DONNÉES 1993
Sous-compactes (Civic, Golf, Escort, Neon)	6 162 \$	6 965 \$
Compacts (Altima, Corolla, Contour)	7 824 \$	8 185 \$
Intermédiaires (Accord, Taurus, Intrepid)	8 955 \$	9 129 \$
Standard (Crown Victoria, Le Sabre)	11 537 \$	11 201 \$
Minifourgonnettes (Caravan, Windstar, Quest)	9 479 \$	9 228 \$

TAB. 1001 - LE SOLEIL

mobiles qui font la promotion de leurs véhicules.

Enfin, le site web permet d'abord et avant tout de pouvoir consulter les archives qui portent sur un grand nombre d'essais routiers qui sont réalisés et publiés à chaque semaine. En fait, plus de 300 essais routiers sont accessibles pour consultation et couvrent la période de janvier 1992 à aujourd'hui. Dans le but de faciliter la consultation de ces archives, une fonction de recherche par mot clef est disponible. Ce volet d'information semble très apprécié de la part des internautes puisque l'on dénombre environ 10 000 pages par mois qui sont consultées parmi les différents essais routiers accessibles.

Et je m'interroge sur le coût annuel réel que l'on doit associer à l'utilisation d'une automobile. Si possible, j'apprécierais avoir des précisions sur ce sujet.

Marie Côté
Lévis

R: Le CAA-Québec diffusait récemment une mise à jour d'une étude sur le coût d'utilisation d'une voiture dans le contexte où il s'agit, à l'origine, de l'achat d'une voiture neuve. La dernière étude réalisée sur le sujet remontait à 1993 et nous indiquait alors qu'il fallait prévoir près de 7000 \$ par année pour posséder et utiliser une voiture sous-compacte (ex.: Honda Civic, Ford Escort).

Selon les données les plus récentes (1998), ce coût est en diminution alors qu'il faut maintenant prévoir un peu

moins de 6200 \$ par année pour le même type de véhicule.

À première vue, cette nouvelle donnée semble assez surprenante alors que le prix des voitures n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1997 pour se stabiliser enfin en 1998. Toujours selon le CAA-Québec, l'explication réside dans le fait que les frais variables (essence et entretien) ont diminué depuis 1993.

Enfin, même s'il a diminué, le coût relatif à la possession et à l'utilisation d'une voiture demeure très élevé si l'on considère qu'il nécessite, dans le meilleur des scénarios, un revenu brut annuel de plus de 10 000 \$ (selon un taux d'imposition de 40 %).

Parmi l'ensemble des coûts calculés, la dépréciation de la valeur du véhicule est sans contredit le facteur le plus pénalisant et peut représenter plus de 50 % des coûts totaux. Le tableau qui accompagne ce texte nous renseigne sur les coûts d'utilisation annuels en fonction des différentes catégories de voitures.

POUR JOINDRE L'AUTEUR DE CES LIGNES:

Jean-Pierre Blais
LE SOLEIL
925, chemin Saint-Louis
Québec — G1K 7J6
Fax: 686-3374

Les frais variables sont en diminution depuis 1993

L'intervention d'Audi laisse espérer une relance de Lamborghini

■ ROME (AFP) — Le rachat du prestigieux constructeur automobile italien Lamborghini par le constructeur allemand Audi laisse espérer une relance de l'entreprise de luxe créée après la guerre par Ferruccio Lamborghini et qui compte parmi ses utilisateurs Grace Kelly et le chah d'Iran.

Le syndicat de la métallurgie (FIOM) de la région de Bologne, où s'est développée l'entreprise, a exprimé vendredi matin sa satisfaction, ajoutant que depuis des mois il demandait que l'avenir de Lamborghini ne soit plus lié à la famille Suharto. Nous sommes heureux que l'entreprise revienne à un propriétaire européen », a-t-il ajouté.

Le chef du service des relations publiques de Lamborghini, Alberto Armadori, a également exprimé sa satisfaction, indiquant que le plan de l'entreprise est de passer de 250 voitures actuellement produites annuellement à 3000 en l'an 2000. Aux côtés de Maserati et Bugatti, aujourd'hui disparus, et de Ferrari qui maintient la tradition de l'automobile sportive de luxe à l'italienne, Lamborghini s'est spécialisé dans les voitures de sport prototypes fabriquées à très peu d'exemplaires.

Le fondateur, homme de caractère habité par la passion de l'automobile,

Ferruccio Lamborghini, décédé en 1993, était le fils d'un modeste cultivateur. Il s'était formé au monde de la mécanique dans un atelier qui vérifiait les camions de l'armée. Après la guerre, il se lance dans la construction de tracteurs sous la marque Lamborghini. Ce sont surtout les six modèles de voitures grand luxe, rapides, élégants qu'il construit à partir de 1963, qui font sa renommée.

Le plus célèbre modèle reste la « Miura » (dont le nom fait référence à un célèbre élevage de taureaux espagnols) avec sa vitesse de pointe de 290 kmh et ses 12 cylindres, qui fut vendue aux princes et aux stars. Frank Sinatra en achète une, et fait couvrir l'intérieur de peaux de léopard. Le chah d'Iran demande des chromages en argent, le roi Fayçal d'Arabie saoudite en commande quatre pour ses enfants étudiant à Londres, et Grace Kelly choisit un modèle spécial tout en vitres.

PLYMOUTH VOYAGER 1998
249\$ PAR MOIS
Location de 36 mois. Utilisation de 61 200 km. Comptant exige 3 140\$ ou échange équivalent. Transport inclus. Taxes en sus.

Exclusif chez GOSSELIN
CHRYSLER / PLYMOUTH / JEEP / CAMIONS DODGE
ST-NICOLAS 831-2050

BESOIN DE VACANCES!

Altimax
Maxima
Pathfinder

Eurêka!!!

LA SOLUTION

- COMPTANT
- AUCUN DÉPÔT
- 1er VERSEMENT INCLUS

Seulement chez **EINSTEIN**

Informez-vous sur votre location **SANS SOUCI**

NISSAN STE-FOY

2250, rue John-Molson (angle Lincoln, près Henri IV)
(Voir détails chez votre sympathique concessionnaire)
650-5353

Vachon Subaru 1093, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie de Beauce 387-7510
Acadia Subaru Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand), Québec 681-6000
Lévis Subaru 4980, boul. de la Rivière-Sud, Lévis 833-1960
Option Subaru 2505, Henri-Bourassa, Québec 648-9518

Subaru-ci, Subaru-là...



Modèle SWS4X4EAT-QV

Forester

- Traction intégrale • Transmission automatique
- 165 chevaux-vapeur • Climatiseur • Portes et fenêtres électriques • Régulateur de vitesse
- Sièges avant chauffants • Porte-bagages au toit

et plus...

« Subaru, c'est d'la traction »



Jean-Luc Brassard
Deux fois champion du monde de ski acrobatique, bosses

Un seul prix

329\$ par mois

Transport et préparation inclus



L'atTraction intégrale™



Outback

- Transmission automatique • Moteur 2,5 litres
- Roues en alliage • Climatiseur • Protection contre les grands froids • Cage de sécurité en acier • Régulateur de vitesse • Freins ABS

et plus...



* Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. FORESTER versement initial de 2 950 \$ ou échange équivalent. OUTBACK versement initial de 3 450 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année. 8 ¢ de km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation de crédit. Modèles illustrés peuvent différer. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. www.subaru.ca